

DÉLIBÉRATION n° 49/2022

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 01/12/2022	L'an deux mil vingt-deux le sept décembre à dix-neuf heures,
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b> <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 19</i> <i>Votants : 26</i> <i>Ayant donné procuration : 7</i> <i>Absent excusé : 0</i> <i>Absente : 1</i> <i>Exclu : 0</i>	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de <b>Madame Sophie RADREAU, Maire</b>  <i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, CONDET Jean-Pierre, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, MANIAS Marcel, MORENO Christine, TRAVERSIER Agnès, DURY Bernard, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian
<b>OBJET :</b>  <i>Délégation au Syndicat du Gaz (SYGAM)</i>	<i>Étaient représentés :</i> MARTINO Jean-Luc, URAS Michaël, DEVAUX Cloé, REBOUH Mehdi, WETZEL Brigitte, ATAR Nathalie, PLANÇON Aurélie  <i>Procurations données :</i> MARTINO Jean-Luc a donné procuration à RADREAU Sophie URAS Michaël a donné procuration à ROY Brigitte DEVAUX Cloé a donné procuration à BUSSON Christine REBOUH Mehdi a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick ATAR Nathalie a donné procuration à FRANÇOIS Claudine PLANÇON Aurélie a donné procuration à DURY Bernard
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - <i>Pour : 26</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	<i>Absente :</i> MANGE Mylène  Christine MORENO est nommée secrétaire de séance.

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article n° 5 des statuts du SYndicat du GAz de la Région de Montbéliard (SYGAM), chaque commune membre du syndicat élit deux délégués titulaires et un délégué suppléant pour siéger au sein du Comité Syndical.

Lors de sa séance du 11/06/2020, le Conseil Municipal a nommé Madame Christine BUSSON et Monsieur Mehdi REBOUH délégués titulaires (Délibération n°28/2020).

En raison de contraintes professionnelles, Monsieur Mehdi REBOUH n'est plus en mesure d'assister aux réunions du SYGAM.

Il est donc nécessaire de nommer un nouveau délégué titulaire ainsi qu'un délégué suppléant.

Madame la Maire présente deux candidats.

Elle a également demandé, en préparation de la séance du Conseil Municipal, aux membres de l'opposition, de présenter s'ils le souhaitent, un candidat pour être délégué titulaire et un candidat pour être délégué suppléant.

Madame la Maire demande aux membres du Conseil Municipal de voter à main levée pour chacun des candidats proposés.

En l'absence de présentation de candidats de la part des membres de l'opposition, seule la nomination des candidats suivants est soumise au vote à main levée du Conseil Municipal :

**Délégué titulaire : Jean-Pierre POIVEY – 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention**

**Délégué suppléant : Jean-Pierre CONTET – 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention**

Suite aux résultats de ce vote, les deux délégués titulaires et le délégué suppléant nommés pour siéger au sein du Comité Syndical du SYGAM sont les suivants :

**Délégués titulaires : Christine BUSSON et Jean-Pierre POIVEY**


**Délégué suppléant : Jean-Pierre CONTET**

Fait à Bavans, le 07/12/2022

La Maire,  
Sophie RADREAU

Délibération certifiée exécutoire  
Publiée sur papier le : 09/12/2022  
Publiée sur site internet le : 09/12/2022



Envoyé en préfecture le 09/12/2022  
Reçu en préfecture le 09/12/2022  
Publié le   
ID : 025-212500482-20221207-2022DELIB49-DE

Pour extrait conforme

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en préfecture.*